V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1904.

cice 1904 s'élève à	es pour l'exe 3,619,783))
Les crédits votés pour 1903 montent à	3,728,113	»
soit pour 1904 une diminution de fr.	108,330	»
La comparaison entre les deux exercices s'établit de la mar	nière suivante	: :
A. — Dépenses ordinaires.		
Exercice 1904		
Augmentation fr.	87,320))
B. — Dépenses exceptionnelles.		
Exercice 1904		
— 1903		
Diminution fr.	195,650))
soit en moins pour l'exercice 1904 fr.	108,330	»
Cette diminution se justifie comme il suit :		
première section. — dépenses ordinair	æs.	
CHAPITRE ler.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
Art. 2. — Personnel des bureaux; traitements, inde pour travaux extraordinaires et secours.	m nit és	
Crédit demandé pour 1904 fr.	438,300))
— alloué pour 1903	4 33,180	»
	5,1 2 0 >))

CHAPITRE V.

DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

Art. 14 (nouveau). — Garde militaire de la légation belge à Pékin.

Crédit demandé: 78,200 francs.

Par l'article VII du Protocole final du 7 septembre 1901, la Chine a reconnu aux Puissances signataires le droit d'entretenir à Pékin une garde permanente pour la défense de leurs légations. Le Gouvernement estime qu'il y a lieu pour la Belgique d'user de cette faculté.

La garde belge sera composée de dix-sept hommes commandés par un officier et trois sous-officiers.

La dépense annuelle est estimée à 78,200 francs, somme qui se subdivise ainsi :

Traitement et solde	25 »
Entretien et subsistance	i00 »
Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'admi-	
nistration	000 »
Frais de maladie, d'entretien du casernement, du cou-	
chage, etc	75 »
Total fr. 78,5	200

Le crédit correspondant à la dépense normale est sollicité en entier pour 1904, bien que la garde ne doive être installée que dans le courant de l'année : une partie de la somme servira à couvrir les frais de voyage ainsi que certaines dépenses de premier établissement telles que les frais de transports, l'installation des logements et de leurs dépendances, etc.

CHAPITRE VI.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TBAITEMENTS D'INACTIVITÉ
ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

Art. 16 (nouveau). — Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années ecoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage.

Crédit demandé: 4,000 francs.

Le Gouvernement des Pays-Bas a consenti à faire l'avance des dépenses indiquées dans le budget du Bureau international, et les Puissances qui

doivent payer ces dépenses remboursent les avances du Gouvernement des Pays-Bas après la fin de chaque année.

Le budget du Bureau international est variable. C'est pourquoi la quotepart due par la Belgique pour les années 1900 et 1901 n'a pas fait l'objet d'un crédit spécial dans les Budgets antérieurs et a été mise à charge du crédit affecté aux dépenses imprévues.

Cette quote-part s'est élevée à fr. 3,905 70 pour 1900 et à fr. 2,794 05 pour 1901.

Afin que le paiement puisse désormais avoir lieu sans difficulté ni retard, le Gouvernement croit devoir fixer à 4,000 francs le montant du crédit présumé nécessaire.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX.

SERVICES DIVERS.

ART. 27 (26 ancien). — Hôtel de la légation à Tokio. Travaux de construction et d'appropriation, ameublement.

Crédit demandé: 100,150 francs.

Une somme de 250,000 francs a été rattachée, par voie de crédit supplémentaire, au Budget de l'exercice 1903, sous l'article 26 (Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles), pour l'acquisition et l'appropriation d'un hôtel destiné à la légation de Belgique à Tokio.

Cette somme ne comprenait ni le coût de la clôture de la propriété par un mur ou une palissade, ni l'aménagement du jardin, ni l'ameublement de l'hôtel. (Voir *Doc. part.* de la Chambre des Représentants, session 1902-1903, n° 191, p. 66.)

Le nouveau crédit sollicité couvrira ces dernières dépenses de même que celles à résulter de la construction d'une demeure pour le secrétaire de la légation sur le terrain acquis par l'État. Cette mesure, outre qu'elle sera très favorable à la bonne marche du service, se justifie par la difficulté de trouver à Tokio une habitation convenable.

Il n'en résultera pas de charge nouvelle pour le Trésor, le traitement du secrétaire devant être diminué d'une somme équivalente à la rente du capital qui sera dépensé

Art. 28 (25 ancien). — Hôtel du consulat général à Séoul. Travaux de construction.

Crédit demandé: 87,000 francs.

Le	coût	de	l'h	ôte	ıl, t	err	ain	co	mp	ris	, a	éte	é estimé	à.		. fr.	203,000	ນ
	11 a	a ét	té v	oté	po	ur	cet	ok	jet	:								
En	190	2.											, fr.	29	,000	v		
En	190	5.	•	•	•	•	•	•	•	•	٠			87	,000))		
													Enseme	SLE.		•	116,000))
So	lde é	gal	au	cré	dit	de	ma	nde	á.		•	•	• •			. fr.	87,000	»

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1904 est fixé:

1º Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trois millions quatre cent trente-deux mille six cent trente-trois francs fr. 3,452,653 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante francs . .

187,150 »

Soit ensemble à la somme de trois millions six cent dixneul mille sept cent quatrevingt-trois francs . . . fr. 5,619,783 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 24 octobre 1905.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN.

Ann allen, tegenwoordigen en toekomenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad.

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN:

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld:

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie millioen vier honderd twee en dertig duizend zes honderd drie en dertig frank.... fr. 5,432,655 »

2º Voor de buitengewone uitgaven, op de som van honderd zeven en tachtig duizend honderd vijftig frank . 187,150 »

Te zamen op de som van drie millioen zes honderd negentien duizend zeven honderd drie en tachtig frank fr. 5,619,783 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 24° October 1905.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Affaires Etrangères,

VAN'S KONINGS WEGE:

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1904.

, Articles,	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES GRÉDITS par article.	TOTAL
	Prehière section. — dépenses ordinaires. Chapitre I".		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
i	Traitement du Ministre	21,000	
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	438,500 •	
3	Matériel	58,000 •	560,300 -
4	Fonds secrets	13,000 •	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	50,000 »	
	CHAPITRE JI.		
	LÉGATIONS	ļ	
6	Traitements des chefs de mission :		
	(a) Allemagne		
	b) Autriche-Hongrie		
	c) Brésil		
	d) Chine		
	e) Danemark, Suède et Norwège		
	f) Espagne		
	g) États-Unis		
	h) France		
	f) Grande-Bretagne		

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN VOOR HET DIENSTJAAR 1904.

L rtikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DBR KREDIBTEN per artikel	TOTAAL
	eerste sectie, — gewone uitgaven. Eerste hoofdstuk.		
	иоордвенева.		
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 -	
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpgelden	438,300 "	
3	Materieel	58,000 ·	> 560,500 ×
4	Geheime uitgaven	13,000 »	
5	Aankoop van eereteekens voor de Leopoldsorde	50,000 .	
	HOOFDSTUK II.		
	GEZANTSCHAPPEN		
6	Jaarwedden der gezantschapshoofden :		
	a) Duitschland ,	; 	!
	b) Oostenrijk-Hongarije		
	c) Brazilië		
	d) China		
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen		
	f) Spanje		
	g) Vereenigde-Staten		
	ሉ) Frankrijk		
	f) Groot-Brittanje. 58,000]	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION des services et de l'objet des dépenses.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	f) Grèce. 25,000 • k) Italie. 38,000 ° l) Japon. 38,000 ° m) Grand-Duché de Luxembourg 15,000 ° n) Maroc 25,000 ° o) Mexique. 50,000 ° p) Pays-Bas 58,000 ° q) Perse 30,000 °	852,000 •	1,064,000
	r) Portugal. 25,000 ° s) Roumanie 25,000 ° t) Russie 58,000 ° u) Saint-Siège 30,000 ° v) Serbie 25,000 ° w) Suisse 15,000 ° x) Turquie 50,000 °	·	
7	Traitements des conseillers et secrétaires	212,000 »	
	CHAPITRE III. CONSULATS.		
8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE.	95 0, 90 0 *	95 0,900 -
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indem- nités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	200,000	200,000

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL ZAKEN (VERVOLG).

kelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DBR KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
 -	<i>j</i>) Griekenland		
	k) Italië		
	l) Japan,		
	m) Groothertogdom Luxemburg	852,000 -	
{	n) Marokko		1,064,000 -
	o) Mexico		
	p) Nederland		
-	q) Perzi č		
	r) Portugal		
	s) Rumenië		
	e) Rusland		
	u) Heilige-Stoel		
	v) Serviä		
	w) Zwitserland		
	x) Turkije		
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen	212,000 •	
	HOOFDSTUK IU.		
	CONSULATEN.		,
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de hevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beloop van 50,000 frat k aan de consulaire rondreizen te besteden	950,990	950,900
	HOOFDSTUK IV.		
	REISKOSTEN		
9	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofdbeheer, vergoedin- gen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische agenten, kosten van koeriers, rijdende boden, verschillende reizen	200,000 »	200,000

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

irticles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE V.		
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	16,000 *	
11	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	126,200	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	135,000 °	408,400
13	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national	55,000 ،	
14	Garde militaire de la légation belge à Pékin	78,200	
	CHAPITRE VI.		
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ		
	ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
15	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	65,000 »	
16	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage	4,000 »	69,700 и
17	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	
	CHAPITRE VII		
	*		
ľ	COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
18	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie.	107,000	
19	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	20,000 .	
20	Service de l'émigration	26,000 »	
21	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	175,533 -
23	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission internationale des sucres	· 3,500 · · ·	
25	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 -	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen ,	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	HOOFDSTUK V.		
	VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN		
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs	16,000 v	
11	Jaarwedde van drogmans, kosten voor gekerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplantsen	126,200 "	
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbeheer met de agentschappen, alsmede van brief- wisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten	135,000 •	} 408,4 0 0 ∘
13	Kanselarijkosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel	53,000 •	
14	Militaire wacht van het Belgisch gezantschap, te Peking.	78,200 »	<u></u>
	" HOOFDSTUK VI.		
	BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN.		
15	Builengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk vermeld op de Begrooting.	65,000	*
16	Aandeel van België, voor het laatste der verloopen jaren, in de kosten van het internationaal Bureel van het Bestendig Hof van arbitrage	4,000 "	69,700 >
17	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verloopen jaren, in de kosten van het bijzonder Bureel voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel	700 •	
	HOOFDSTUK VII.		
	KOOPHANDEL LANDVERHUIZING,		
18	Verschillende kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; nitgave van de Consulaire Verzameting en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben	107,000 *	
19	Handels-Museum: stalen; meubelen en materieel; tijdschriften; boekerij	20,000 •	
20	Dienst der landverhuizing	26,000 °	
21	Aandeel van België in de kosten der Internationale Verceniging voor de uitgave der toltarieven	6,85 5 v	173,333
22	Aandeel van België in de kosten van het bestendig Bureel en van de Internationale Commissie voor de suiker	3,500 »	
23	Jaarwedde van eenen Belgischen ambienaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut .	10,000 -	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DBS CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	CHAPITRE VIII.		
	PENSIONS, SECOURS ET CRÉANGES ARRIÉRÉES.		
24	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif)	2,000 "	
25	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 ⋅	6,000 ·
26	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent	1,000 -	
	Total fr.		5,432,633 ·
	deuxième section. — dépenses exceptionnelles.	:	
	CHAPITRE IX.		
	SERVICES DIVERS.		
27	Hôtel de la légation à Tokio. Travaux de construction et d'appropriation, ameublement.	100,150	187,150 •
28	Hôtel du consulat général à Séoul. Travaux de construction	87,000 · S	201,100
	LOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRAN	gėrbs fr.	3,619,783 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 24 octobre 1903

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Assaires Étrangères,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics, P. de SMET de NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	HOOFDSTUK VIII		
	PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.		
24	Eerste termijn van de des voorkomend to verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	2,000 •	
25	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit boofde van hunnen behoeftigen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld	3,000 »	6,000 *
26	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden verestend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben	1,000	
	TOTAAL fr.		5,439,633
	tweede afdeeling. — Buitengewone Uitgaven.		
	HOOFDSTUK IX.		
	VERSCHILLENDS DIENSTEN.		
27	Hotel van het gezantschap te Tokio, Bouw- en inrichtingswerken, meubileering	100,150 »	
28	Hotel van het generaal-consulaat te Seoul. Bouwwerken.	87,000 ·	187,130
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSC	HE ZAKEN fr.	3,619,783 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 24° October 1903.

LÉOPOLD.

VAN'S KONINGS WEGE:

De Minister van Buitenlandsche Zaken,

P. DE FAVEREAU.

De Minister van Financiën en Openbare Werken, P. de SMET de NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1904.

5

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- poments.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVI	CES.
i	3	PREMIÈRE SECTION DÉPENSES ORDINA CHAPITRE 1ºr. Administration centrale. Traitement du Ministre	AIRES.
•		Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extrao	rdinaires et secours . super de
2	ת	Secrétaire général Directeur général et directeur Chef du cabinet Chef de division Bibliothécaire Chef de bureau Coumis de 1° classe Expert en tissus Commis de 2° classe Commis de 5° classe Expért en tissus Commis de 5° classe Huissier de cabinet Huissier de cabinet Huissier de salle Messager Messager-lampiste Garde du mobilier Feutier Nettoyeuse Concierge	1 12,000 0 6 69,300 2 1 10,000 0 8 55,200 1 7,400 1 2 58,400 2 1 35,600 1 35,920 2 1 2,925 2 1 27,175 2 18 40,800 2 1 2,200 2 1 2,000 2 1 2,000 2 1 2,000 2 1 2,000 2 2,250 2 2,250 2 2,250
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel	1,200 n
3 4 5	a. b. e.	Matériel: Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérie journaux et écrits périodiques, et menus frais. Éclairage et chauffage. Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. Fonds secrets. Achat de décorations de l'Ordre de Léopold.	de cartes, reliures cur, abonnements au fr. 24,400 a

CRÉDITS	CREDITS	DIFFER	CNCES.	CRÉDITS	DÉPENSES	
demandes num r'axkacica 1904.	aflouds 1903.	AUG MENTÉ FION	DIMINUTION.	allouds 2008 в'яхнастся 1902	de g'exencice 1901.	Observations.
21,000 »	21,000 »	,	15	21,000 •	21,000	
458,500 ×	435,180 »	5 ,1 20 >	*	424,555 ~	411,060 °	
58,000 » 13,000 »	58,000 »	ים ס	ם	68,300 » 13,000 »	59,754 05 1 3,000 >	
50,000 n 560,300 •	50,000 x 	5,120 n	n p	20,000 » 546,855 »	35,000 » 559,814 05	
560,300 •			20 »	940,899 ×	1999,014 00	6

des des articles.	des dévolop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.										
		,		CHAPITRE II.								
				LÉGATIONS.								
		T	raitem	ents des chefs de mission	•							
	a.	Allemagne Tr				oléninotentia	ire.					
	b.	AUTRICHE-HONGRIE										
	c.	Brésil		d'un Ministre résident.								
	d.	Crime —				. , .						
	e.	Danemark, Suède et Norwège		d'un Envoyé extraordina	ire et Ministre p	olénipotentia	ire.					
	f-	Espacne	_			_						
	g.	États-Unis —	_	d'un Ministre résident.								
	h.	France	_	d'un Envoyé extraordina	ire etMinistre p	olénipo ten tia	ire.					
	i.	Grande-Bretagne —				•						
	j.	GRÈCE				_	•					
	k.	ITALIE				_	•					
6	l.	JAPON					•					
"	m.	Grand-Duché de Luxembourg	_	d'un Chargé d'affaires .								
İ	n.	Maroc	_	d'un Ministre résident.								
l	0.	Mexique —		-								
	p.	Pays-Bas		d'un Envoyé extraordinai	re et Ministre p	lénipotentia	ire.					
	<i>q</i> .	Perse	-	d'un Ministre résident.								
	r.	PORTUGAL	-	d'un Envoyé extraordinai	re et Ministre p	lénipo t entiai	i r e.					
	s.	ROUMANIE	_		_	anamina	•					
	t.	Russie		_	_	_	٠					
	u.	Saint-Siège —		-		_	•					
	υ.	SERBIR		d'un Ministre résident			-					
	w.	Suisse	_	d'un Envoyé extraordinai	re et Ministre p	lénipotentiai	re.					
	x.	Turquie			_		•					
7	»	Traitements des conseillers et sec	erétaire	s			٠					
				TOTAL D	u chapitre II.		fr.					

CRÉDIIS demandés	CREDITS siloude	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués	DÉPENSES de	Observations
1904.	1905.	AUGMENTATION.	DIMINUTION	1902.	L'HYMREICH 1901.	

		ļ				
58,000	58,000	υ	»	58,000	58,000 ×	,
58,000	58,000	*	æ	58,000	58,000 ×	
30,000	30,000	>	,	50,000	50,000	•
50,000	50,000	3	•	50,000	34,150	
25,000	25,000	,	>	25,000	25,000	,
30,000	30,000)	3	50,000	50,000 n	
38,000	38,000	•	3	58,000	58,000 ×	,
58, 000	58,000	>	>	58,000	58,000 r	
58,0 00	58,000	,	3	58,000	58,000 1	
25,000	25,000	>	,	25,000	25,000	,
38,000	38,000	,	ß	58,000	58,000	n
38,000	38,000		»	58,000	58,000 1	,
15,000	15,000	n	,	15,000	13,000	3
25,000	25,000	»	n.	Þ	ı,	
30,000	30,000	»	*	50,000	5 0,000 >	1
38,000	38,000	,	>	58,000	38,000 ×	!)
30,000	30,000	ų	D.	50,000	50,000	1
25,000	25,000			25,000	22 040	
25,000	25,000	n	»	25,000		\ •
58,000	58,000	,	,	58,000	58,000 »	
30,000	30,000	,	D	30,000	70.000	
25,000	25,000	*	10	25,000	25,000 1	
15,000	15,000	v v	>	15,000	15,000	b)
30,000	50,000	,	D	50,000	50,000	
212,000	212,000	Þ	,	212,000	200,000	
,064,000	1,064,000	»	To di	1 059,000	1,011,150	-

Numéno des articles	LITTERA de: dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE III.
		CONSULATS.
8	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		Total du chapitre III fr.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE VOYAGE.
9):	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.
		Total du chapitre IV fr.
		CHAPITRE V.
		DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.
10		Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
14	Ď	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
12	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
13	,	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national
		Garde militaire de la légation belge à Pékin :
	a.	Traitement et solde
14	b .	Entretien et subsistance
, -	$\begin{pmatrix} c. \\ d. \end{pmatrix}$	Entretien de l'habillement, de l'équipement et frais d'administration 5,000 » Frais de maladie, d'entretien du casernement, du couchage, etc 5,675 »
	a.	Total DU CHAPITRE V fr.
		OH A DIMOP ALL
		CHAPITRE VI.
		MISSIONS ENTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
15	ď	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget.
16	20	Quote-part de la Belgique, pour la dernière des années écoulées, dans les frais du Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage.
17	20	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		Total du chapitre VI fr.

CRÉDITS demandés	CREDITS	différ	ENCES.	CRÉDITS alloués	DEPENSES	04
FOUR C'EXENCICE	BOOH FREEEER			POUR L'EXERCICE	F, REESCICA	Observations
1904.	1905.	AUGMENTATION,	DIMINUTION	1902.	1901.	
a) 950,900 »	950,900 »	»	,	.	896,400	a, Bangkok
950,900 •	950,900 >	3)	945,900 >	896,400	Sophia
	200,000 »		35	201,104 89		Smyrhe
	200,000				,	Hongkong 18,000 p
16,000 >	16,000	<u>,</u>	u	14,000	14,000	Ottawa 18,000 Pretona 18,000 5 Ste Crorx de Teneriffe 18,000 5 Trentsin 18,600 5 San Francisco 16,000 5 Rotterdam 10,000 5
						Traitements des 184,000
126,200 » b)	126,200	,	•	119,081 70	113,555 7	2 Explorations
155,000 »	155,000 >		•	225,000 »	208,389 9	Belgrade. — 1 drogman 1,200 Constantinople. — 1 100 drogman 12,000
c) 53,000 •	53,000 »	Þ	*	53,000 >	52,061 1	Tanger — 1 diogman . 6,000 Thetan — 1 diogman . 6,000 Teheran — 1 diogman . 6,000
78,200 »	*	78,200 »	•	,	'n	Tokio — 1 lettre-interp - 6,000 Ekaterinoslaw. — 1 eleve-interp - 6,000 Stayrne. — 1 drogman - 6,000 — — 1 drogman - 5,500 Sophia. — 1 drogman - 3,200
408,400 »	530,200 »	78,200 »	y	411,081 70	588,006 8	
Augmenta	TION . fr.	78,20	w			- - Leontierge 1,650 - Leapon oglan 360 Tanger - t khavass 1,450 Tehetan - 4 ghoulams 7,000 (garde militane) Bangkok 1 gardien (måt
						Bangkok — f gardien (måt de pavilion) = 550 Le Catre — 2 khavass = 2,000 Smyrne — t 1d 1,000
65,000	65,000 >	>	y	79,252 35	60,013 81	Sophia
4,000	ď	4,000 "	3	»	y	Andrinople.
700 •	700 »	D :	»	700 »	565 2	ilirii a al stan
6 9,700 →	65,700 n	4,000	Þ	79,952 55	60,577 04	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Augmentat	non fr.	4,000	0 ,			(Voir suite des notes à la page 25.)

des irticlos.	dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VII.
		COMMERCE. — ÉMIGRATION.
18	ď	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
19	20	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque
20	20	Service de l'émigration
21	מ	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
22	ď	Quote-part de la Belgique dans les frais du Bureau permanent et de la Commission interna- tionale des sucres.
23	>	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international
		Total du chapitre VII fr.
		CHAPITRE VIII.
		PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.
24	Œ	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.)
23	D	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.
26	ь	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		Total du chapitre VIII fr.
		deuxième section. — dépenses exceptionnelles.
		CHAPITRE IX.
		SERVICES DIVERS.
X)	a	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires (pour mémoire)
מ	30	Appropriation et ameublement de l'hôtel de la légation de Belgique à Constantinople (pour mémoire)
27	0	Hôtel de la légation à Tokio Travaux de construction et d'appropriation, amenblement
28	æ	Hôtel du consulat général à Séonl Travaux de construction
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.

demandés	nilauda		Heres	RENCES	CRÉDIT	0	DÉPENS:	23	
OUR L'HERCICE	POUR L'EXENCI			1	POUR L'HYRB	CICR	L'HXHRCIC	ĸ	Observations
1904.	1903.	AUGMEN.	TATION.	DIMINUTION,	1902.		1901.		
(************************************									Report , fr. 103,6
									Rhodes
107,000 -	107,000	,	1	»	107,957	01	105,302	16	Tripoli. — t id
20,000	20,000	» ,	,	,	20,155	54	18,290	16	fariat remodurses sur comples .)
26,000	26,000	»	•	ď	29,139	74	21,388	3 0	·
6,833 »	6,833	»	•	•	6,833	30	6,835	n	Chine.
3,500 »	3,500	,	,	,	,		,		France
10,000		,		•	10,000	n		'n	Russie
173,535 ×	175,333	n	D	b	174 085	29	161,813	62	Turquie 2, Allocation à des agents dans l'intérêt du commerce 30, Disponible 3,
	•			<u> </u>			·		Fr. 63,
2,000	2,000	ש	•	*	2,000	D	k		
3,000 ×	3,000	»	•	a	3,000	,	3,0 00	D	
1,000 ×	1,000	20	•	W W	1,000	ø	397	91	
6,000	6,000	В	•	•	6,000	ъ	3,397	91	
					-		<u> </u>		
>	P	,	•	,	,		4,000		
D	45,800		Đ	45,800 •	24,400	Þ			
100,150	200 000	1	- D	149,850	,	-)s		
87,000	0= 000	1	10	140,000	29,000		»		
187,150	382,800	,	•	195,650	53,400	•	4,000	,	
Dininut	ionfr		195,0	650 •					

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	Récapitulation.
	Prewière Section. — Dépenses ordinaires.
ı	Administration centrale
11.	Légations
111	Consulats
IV.	Frais de voyage
v	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
VII.	Commerce. — Emigration
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
	DEUXIÈME SECTION. — DEPENSES EXCEPTIONNELLES.
IX.	Services divers

(27)

Ī	CRÉDITS demandes FOUR L'EXENCICE 1904.		CREDITS alloués pour l'arracica 1903.		DIFFÉRENCES				CRÉDITS atloués		DÉPENSES do		Observations
					AUGMENTATION.		Diminuison.		1902.		1901.		
													
								•					
l													
	560,500	•	555,180	p	5,120	ע	,		546,855	,	559,814	05	
1	,064,000	>	1,064,000	•	b		y.		1,039,000	>	1,011,150	>	
l	950,900	•	950,900	w	n		,		945,900	'n	896,400	»	
	200,000	*	200,000	n			»		201,104	89	256,850	37	
	408,400	>	350,200	1)	78,200	•	•		411,081	70	388,006	82	
	69,700	•	65,700	*	4,000	*	,		79,952	35	60,577	04	
	173,533	*	173,553	×	>		>		174,085	29	161,815	62	
	6,000	*	6,000	ď).		,		6,000	•	3,597	91	
	187,150	>	382,800	>			1 95,650	,	53,400	»	4,000	>	
3	5,619,783	»	3,728,113	»	87,520	α	195,650	»	5,4 57, 379	23	3,501,809	81	
L.,	Diminution fc.				101	50 •					ı		